

DÉMOLITION DES ENDUITS ET TROTTOIR EN CIMENT

ESCORNEBOEUF (32)

Objectif des travaux

Permettre l'évacuation naturelle de l'humidité du sol par le mur en brique, pour éviter qu'elle ne remonte dans la charpente. Il faut pour cela ôter le ciment. Étanche et imperméable à la vapeur d'eau, il emprisonne l'humidité dans le mur, provoquant des dégâts visibles (fissures et décollement de l'enduit, salpêtre, termites, dégâts sur la charpente) qui risquent d'impacter la solidité structurelle de l'édifice.

 2014

€ Location burin électrique 50€/jour
Location pelle + conducteur : 70€x2h = 140€

 2,5 jours (60 m²)

 1 terrassier
2 autoconstructeurs

Matériaux et outils

Pelle mécanique (8 tonnes), burin électrique, brouettes, lunettes de protection et casques anti-bruit.

Astuce

Seulement 1 mètre en pied de mur a été piqué : l'humidité peut déjà s'échapper du sol et la surface des enduits à refaire est faible. Le coût est donc réduit. Cependant, **il est fortement recommandé de retirer la totalité de l'enduit en ciment dès que possible.**



Sous le trottoir en ciment situé en façade sud, le sol est gorgé d'eau, même en plein été.



La façade avant et pendant les travaux.

Mise en œuvre

- 1 Arracher le trottoir en béton avec la pelle mécanique.
- 2 Piquer l'enduit en ciment de la façade avec le burin. Commencer par dégager un mètre en pied de mur pour un chantier "petit budget".



- 3 Nettoyer et réparer les parties de mur abimées ou friables, afin de repartir sur une base saine.
- 4 Laisser sécher.

Les déchets (ciment, béton) sont à apporter à la déchetterie, dans la benne gravats.

Perspectives

Après séchage du mur, il est pertinent de profiter de cette opération pour réaliser une **isolation par l'extérieur** ou à minima une correction thermique grâce à l'application d'une couche de corps isolante.